

DECISION

Portant dénomination de salles de réunion de la Caisse
nationale des allocations familiales

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DES
ALLOCATIONS FAMILIALES

- Vu les articles L. 122-6, L. 223-1 et suivants, L. 224-1 et suivants, R. 223-1, R. 224-1 et suivants du code de la sécurité sociale ;
- Vu le décret portant nomination de Daniel Lenoir comme Directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) du 5 septembre 2013 (Légifrance JORF n°0207 du 6 septembre 2013) ;
- Vu la décision portant règlement d'organisation de la Cnaf en date du 18 mars 2014 et la décision modificative en date du 30 novembre 2015 ;
- Vu la convention d'objectifs et de gestion de 2013-2017, signée entre l'Etat et la Cnaf et approuvée par le conseil d'administration de la Cnaf lors de sa réunion du 9 juillet 2013 ;

Considérant qu'à l'occasion de la célébration des 50 ans de la Caisse nationale des allocations familiales, il est important de rendre hommage à des personnalités qui ont marqué la Branche ;

Considérant que c'est aussi l'occasion d'honorer des personnalités disparues en 2017 et qui ont joué un rôle particulier dans les politiques familiales et sociales ;

Décide

- Article 1 : La salle du Conseil d'administration porte le nom de salle **Pierre Boisard** avec en exergue : « *Nous gérons avec cœur notre mission de service public* » 20 octobre 1992 (allocution pour sa dernière rencontre annuelle des présidents).

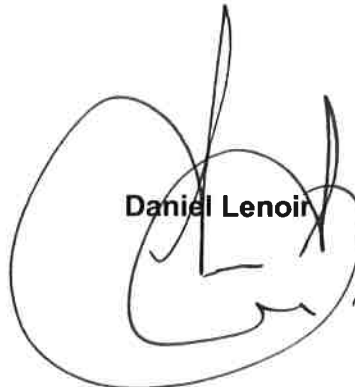


32 avenue de la Sibelle
75685 Paris cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52
Fax : 01 45 65 57 24

- Article 2 : La salle du comité de direction au quatrième étage porte le nom de salle **Roland Lebel**, avec en exergue : « *J'ai cru [...] qu'une forte structure administrative sur laquelle s'appuierait un certain esprit « institutionnel » pouvait être les préalables nécessaires à une contribution efficace à la mise en œuvre d'une véritable politique familiale* ». (extrait du discours de départ, 26 novembre 1973).
- Article 3 : L'auditorium de la rue du Pot de Fer porte le nom d'Auditorium **Simone Veil**, avec en exergue : « *Je ne suis pas de ceux et de celles qui redoutent l'avenir* » 26 novembre 1974 (Discours à l'Assemblée nationale).
- Article 4 : La salle du Caf'Lab rue du Pot de fer porte le nom de Laboratoire **Evelyne Sullerot**, avec en exergue : « *Va-t-on pouvoir faire naître de nouveaux métiers de toutes ces transformations ?* » Demain c'est déjà aujourd'hui, 2017 (extrait de « L'insoumise. Femmes, familles, les combats d'une vie – Edition l'Archipel).
- Article 5 : Le studio de Vies de Famille, rue du Pot de fer, porte le nom de Studio **Georges Hourdin** avec en exergue : « *Lecteurs, qui ouvrez pour la première fois cette revue, faites confiance à la vie, soyez optimistes, ayez de l'audace, ne ménagez pas votre peine, vivez au milieu de jeunes, autant que possible de vos propres enfants, et souvent, malgré les soucis et les fatigues, vous recevrez du bonheur* » Premier éditorial de la revue Bonheur (juillet 1945).
- Article 6 : L'Amphithéâtre du site de Sophia-Antipolis porte le nom d'Amphithéâtre **Bernard Ducarroz**.
- Article 7 : La secrétaire générale, la directrice de l'information et de la communication, ainsi que les autres directeurs de la Cnaf, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur Caf.fr.

Fait à Paris le 23 novembre 2017



Daniel Lenoir